



## Communiqué de presse

### MASTRAD ANNONCE : EXERCICE DE BSA AU COURS DE 0,50 €

Paris, le 7 février 2020 – MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine annonce l'exercice de bons de souscription d'actions émis lors de l'opération d'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions (OCABSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.

#### Contexte de l'opération

Le conseil d'administration du 12 novembre 2018, mettant en œuvre la délégation de compétence visée à la onzième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2017, avait décidé l'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions attachés, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.

L'émission avait porté sur 499.998 obligations convertibles en actions de la Société (les OCA 2020) avec bons de souscription d'actions attachés (les BSA 2020, ensemble avec les OCA 2020, les OCABSA 2020) soit 499.998 OCABSA 2020 et 499.998 obligations convertibles en actions de la Société (les OCA 2021) avec bons de souscription d'actions attachés (les BSA 2021, ensemble avec les OCA 2021, les OCABSA 2021) soit 499.998 OCABSA 2021.

Les BSA attachés aux OCA ont été détachés et sont exerçables à tout moment au gré de leurs détenteurs.

Conformément aux conditions des contrats d'émission deux (2) BSA donnent à son titulaire le droit de souscrire à une (1) action ordinaire, au prix de souscription de cinquante centimes (0,50) par action ordinaire (soit 0,01 euros par BSA).

La réalisation définitive de l'opération d'émission a été constatée le 15 novembre 2018.

#### Nature de l'opération

C'est dans ce cadre que le président du conseil d'administration a constaté le 6 février 2020 que :

- FCPI NEXSTAGE CAP 2022 IR a exercé 53.164 BSA 2020 et 53.164 BSA 2021 donnant droit à 53.164 actions ordinaires de la société au prix de 0,50 € l'action.
- FCPI NEXTSTAGE CAP 2023 ISF a exercé 166.586 BSA 2020 et 166.586 BSA 2021 donnant droit à 166.586 actions ordinaires de la société au prix de 0,50 € l'action.

Les souscripteurs ont libéré la totalité de leurs souscriptions, soit la somme globale de 109.875 euros, par versement des fonds sur le compte de la société.

Au vu de ces éléments, le président a constaté la réalisation de l'émission de 219.750 actions de 0.14 euros de nominal résultant de l'exercice de 219.750 BSA 2020 et 219.750 BSA 2021 correspondant à une augmentation de capital de 30.765 euros de nominal et de 79.110 euros de prime d'émission.

Les 219.750 actions émises représentent respectivement 1,12% du capital et 0,94 % des droits de vote.



### Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions existantes à compter de leur cotation – code ISIN FR0004155687.

### Incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote

Exercice partiel BSA2020 et 2021				
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote
<b>MASTRAD Finance (1)</b>	4 737 293	24,15%	8 498 540	36,28%
<b>Mandataires sociaux</b>		0,00%		0,00%
<i>Mathieu LION</i>	1 622 243	8,27%	1 622 243	6,93%
<i>Thibault HOUELLEU</i>	16 741	0,09%	33 482	0,14%
<i>Timothy RAMIER</i>	5	0,00%	10	0,00%
<i>Claude RAMEAU</i>	-	0,00%	-	0,00%
<i>Sabine BERNERT</i>	50	0,00%	100	0,00%
<b>Autres actionnaires nominatifs</b>	543 448	2,77%	570 014	2,43%
<b>Auto détention</b>	8	0,00%	-	0,00%
<b>BELUGA SCI (2)</b>	151 698	0,77%	151 698	0,65%
<b>Operation</b>	219 750	1,12%	219 750	0,94%
<b>Public</b>	12 326 270	62,83%	12 326 270	52,63%
<b>TOTAL</b>	<b>19 617 506</b>	<b>100%</b>	<b>23 422 107</b>	<b>100%</b>

(1) dont 95% détenus directement et indirectement par Mathieu Lion et 5% par Thibault Houelleu

(2) société civile immobilière au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 383 469 détenue à 80% par Mathieu Lion et 20% par Thibault Houelleu

### Conseil de la Société – Listing Sponsor



**A propos de MASTRAD (www.mastrad-paris.fr)** Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 25 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.



MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 – Mnémono : ALMAS



### CONTACTS

Mastrad Thibault Houelleu – Directeur général délégué

Tél. : 01 49 26 96 00 [investisseurs@mastrad.fr](mailto:investisseurs@mastrad.fr)